

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES (ADULTES)

	21/09	05/10	19/10	09/11	16/11	30/11	07/12
OUI							
NON							

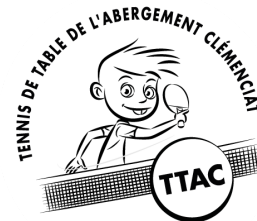
	18/01	01/02	07/03	21/03	04/04	18/04	16/05
OUI							
NON							

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES (JEUNES)

	20/10	08/12	16/02	17/05
OUI				
NON				

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

	12/10 Séniors	11/11 Top dép. jeunes	23/11 Séniors	25/01 Séniors	14/03 Séniors	28/03 Champ. de l'Ain Jeunes	29/03 Champ. de l'Ain Séniors
	13/10 Jeunes Tour 1		24/11 Jeunes Tour 2	26/01 Jeunes Tour 3	15/03 Jeunes Tour 4		
OUI							
NON							



SAISON 2019 – 2020

**Dossier à nous retourner obligatoirement
avec votre règlement en complétant :**

- Un chèque de 30,00 € pour le loto
- L'attestation suivant le questionnaire de santé
- La demande d'adhésion + le règlement de la licence
- La fiche de renseignements
- Le certificat médical complété par votre médecin
- Prise de connaissance du contrat d'assurance
- L'autorisation au droit à l'image
- Disponibilités pour les championnats *

* Uniquement pour les licences compétitions

**La licence ne sera pas délivrée sans certificat médical
même pour les licences loisirs.**

Contacts :

Président : Florian Truchot – 06 30 91 96 33

Secrétaire : Pascal Michaud – 06 32 08 37 05

Trésorier : Pierre Lasnier – 06 62 09 09 20

www.ttac01.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque adhérent peut choisir sa licence (la licence étant imposée par la Fédération Française de Tennis de Table) :

- **La licence promotionnelle pour le loisir :**

Elle permet de participer uniquement aux entraînements (vous ne pourrez pas faire de compétition ni par équipe, ni individuelle). Certaines séances d'animation seront proposées aux licenciés loisirs.

- **La licence traditionnelle pour la compétition :**

Elle permet de participer aux entraînements et au championnat par équipe le samedi après-midi, une cotisation complémentaire est demandée pour participer au championnat individuel (critérium fédéral).

SPONSORING / MÉCÉNAT

Le sponsoring et le mécénat font vivre le club, ils permettent de financer notamment l'électricité et les entraîneurs. **Le club fait une réduction de 10 % du montant apporté par le sponsor sur le prix de votre licence.** N'hésitez pas à nous demander un dossier de sponsoring pour démarcher les entreprises que vous connaissez.

LOTO

Un loto est organisé sur la saison. Chaque licencié reçoit 6 cartons de loto. **Un chèque de 30,00 € est demandé et ne sera encaissé que fin février.**

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)
autorise/n'autorise pas ⁽²⁾ le club de Tennis de Table de l'Abergement Clémenciat à utiliser les photos prises lors des entraînements, des compétitions ou des manifestations, pour la presse ou le site Internet.

(1) *Rayer la mention inutile*

Signature :

(Des parents ou du responsable légal pour les mineurs)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à un membre du bureau du club.

CONTRAT D'ASSURANCE

La prise de licence FFTT contient l'assurance « COVEA RISKS » qui garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

Je soussigné(e)
déclare avoir pris connaissance :

- De l'extrait des conditions générales d'assurances proposées par la FFTT, figurant sur le site web de la FFTT à l'adresse www.fft.com, rubrique « La FFTT – Le contrat d'assurance »
- Des garanties complémentaires (option Or, Argent, et Bronze) proposées par l'assureur fédéral, présentées ci-après. Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site web de la FFTT à l'adresse www.fft.com, rubrique « La FFTT – Le contrat d'assurance ». Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.

Et déclare souscrire l'assurance de base.

L'assurance facultative « accidents corporels » est proposée au tarif de 0,35 € et est déjà comprise dans la part fédérale de la licence.

	Garantie Bronze	Garantie Argent	Garantie Or
Capitaux décès	7600,00 €	15 300,00 €	23 000,00 €
Capitaux invalidité en cas d'accidents corporels	15 300,00 €	30 500,00 €	46 000,00 €
Indemnités journalières Franchise 3 jours Durée maxi. 365 jours	Néant	15,00 €	23,00 €
Frais médicaux	-	-	50 % du régime conventionné de la Sécurité Sociale
Cotisation complémentaire (montant TTC)	8,00 €	13 €	20 €

Signature :

(Des parents ou du responsable légal pour les mineurs)

EST-CE QUE J'AI BESOIN D'UN CERTIFICAT MÉDICAL ?

OUI

- Si j'ai pratiqué un sport autre que le tennis de table l'année précédente ;
- Si je n'ai pratiqué aucun sport l'année précédente.

Je fais remplir par mon médecin le certificat médical ci-contre.

NON

- Si j'ai pratiqué le tennis de table, en loisir ou en compétition, sur la saison 2016-2017/2017-2018

Je remplis le questionnaire de santé ci-contre. Je joins uniquement le coupon "Attestation" ci-contre à ma demande de licence.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON.

Durant les 12 derniers mois :	OUI	NON
1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2. Avez-vous ressenti une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?		
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6. Avez-vous ressenti une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?		
À ce jour :		
7. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table. Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

***Ce questionnaire est confidentiel
et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire***

CERTIFICAT MÉDICAL

(À remplir par le médecin ou joindre un certificat médical avec la mention
"aucune contre-indication à la pratique du Tennis de Table en compétition")

Je soussigné(e), Docteur

N° ordre (ADELI) certifie avoir examiné

M. / Mme. / Mlle. ⁽¹⁾

et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du
Tennis de Table en compétition.

(2) Rayer la mention inutile

Fait à : **Le :**

Cachet et signature du médecin :

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Déjà licencié(e) l'année dernière ?

N° de licence :

Informations du joueur :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail :

Profession :

Pour les mineurs :

Tél. portable de la mère :

E-mail de la mère :

Profession de la mère :

Tel. portable du père :

E-mail du père :

Profession du père :

ATTESTATION

Nom : Prénom :

N° de licence :

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée

Certificat médical précédent :

Date :

Nom du médecin :

Signature :

(Des parents ou du responsable légal pour les mineurs)

Demande d'adhésion

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

(Pensez à entourer la catégorie concernée)

140,00 €

Vétérans, Séniors
né(e)s en 1999 et avant

130,00 €

Juniors
né(e)s en 2000, 2001 et 2002

125,00 €

**Cadets, Minimes,
Benjamins,
Poussins**
né(e)s en 2003 et après



CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES + CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

(Pensez à entourer la catégorie concernée)

168,00 €

Vétérans, Séniors
né(e)s en 1999 et avant

158,00 €

Juniors
né(e)s en 2000, 2001 et 2002

147,00 €

Cadets, Minimes
né(e)s en 2003, 2004,
2005 ou 2006

135,00 €

**Benjamins,
Poussins**
né(e)s en 2007 et après



LOISIRS

(Pensez à entourer la catégorie concernée)

110,00 €

Pour tous

30,00 €

(par trimestre)

Baby Ping
4-7 ans



Pour les familles ayant plusieurs licences, nous ferons une réduction de 10,00 € sur la 2^{ème} licence et de 5,00 € sur les licences suivantes.

NB : Pour tout règlement par chèque et ceci afin d'éviter une erreur d'imputation, merci d'indiquer le nom du joueur au dos du chèque.

Date :

Signature :

(Des parents pour les mineurs)

CALENDRIER

(à conserver)

Adultes

Jeunes

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

Phase 1

21/09	05/10	19/10	09/11	16/11	30/11	07/12
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Phase 2

18/01	01/02	07/03	21/03	04/04	18/04	16/05
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

20/10	08/12	16/02	17/05
-------	-------	-------	-------

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

12/10	23/11	25/01	14/03	29/03
-------	-------	-------	-------	-------

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

13/10	24/11	11/11	26/01	14/03	28/03
-------	-------	-------	-------	-------	-------

Évènements du club

25/10	10/01	07/02	14/03	13/06	11/07 - 12/07
-------	-------	-------	-------	-------	------------------

EN CAS DE BESOIN

Président : Florian Truchot – 06 30 91 96 33

Secrétaire : Pascal Michaud – 06 32 08 37 05

Trésorier : Pierre Lasnier – 06 62 09 09 20

Entraîneurs :

→ Claude Frontera – 06 33 53 33 95

→ Marie-Charlotte Hueber – 06 58 63 71 11

→ Jérôme Perret – 06 67 41 01 30

